INFORMATIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Afin de réaliser votre inscription administrative auprès de Sciences Po Lyon, nous vous invitons à prendre connaissance des informations ci-dessous.

LES PRÉREQUIS AVANT L'INSCRIPTION

- S'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), elle est obligatoire chaque année. Toutes les informations et la procédure se trouvent en ligne ici.
- Avoir votre numéro INE (Identifiant National Élève). Il est disponible sur votre relevé du BAC ou attestation de CVEC.
- Réunir toutes les pièces justificatives obligatoires listées dans le mail d'autorisation à s'inscrire.

LES ÉTAPES

Une fois muni de l'ensemble des documents précités, connectez-vous à la plateforme d'inscription
(Vous trouverez une procédure pas à pas en pièce jointe du mail)

Je m'inscris à Sciences Po Lyon pour la première fois

CLIQUEZ-ICI !

Je suis déjà étudiant à Sciences Po Lyon

CLIQUEZ-ICI !

1 L'étudiant effectue sa pré-inscription en ligne en remplissant chaque onglet

IMPORTANT : cliquer sur enregistrer et remplir chaque onglet

- Ajouter votre formation (si vous n'êtes pas alternant ou en contrat de professionnalisation, **choisir : FORMATION INITIALE**)
- Ajouter les pièces justificatives
- Demander la validation de votre inscription

Sciences Po Lyon - Service Scolarité et mobilité internationale - 14 avenue Berthelot - 69365 LYON Cedex 07
www.sciencespo-lyon.fr

2 Le service Inscriptions vérifie votre dossier

- Notre service valide vos pièces justificatives et calcule vos droits d'inscription
  Nous vous contacterons par mail uniquement si une pièce et/ou une information est manquante au dossier.

3 Le paiement

- Si vos droits d'inscription sont de 0 € : votre inscription sera validée par notre service.
- Si vous devez régler des droits d'inscription : vous recevrez un mail d'autorisation de paiement en ligne.
- Trois modalités de paiement autorisées :
  - En ligne (3x sans frais possible)
  - CB au bureau de la Scolarité
  - Chèque à l'ordre de « Agent comptable de l'IEP de Lyon » à envoyer à :
    Sciences Po Lyon, service Inscriptions, 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon

4 Réception du paiement

- Notre service valide votre inscription
- Création de votre adresse mail institutionnelle
- Votre certificat de scolarité est maintenant disponible sur votre portail numérique

5 La scolarité vous convoquera par mail pour votre rentrée

CALENDRIER

FORMATION	DATE D'OUVERTURE		DATE LIMITE (Réglement compris)
	Première inscription	Réinscription	
Diplôme de l'IEP 1A	Dès réception du mail d'autorisation (après validation de votre vœu sur Parcoursup ou service concours)	Juin 2025	août 2025
Diplôme de l'IEP 2A			
Diplôme de l'IEP 3A			septembre 2025
Diplôme de l'IEP 4A			
Diplôme de l'IEP 5A	Dès réception du mail d'autorisation à s'inscrire		août 2025
Diplôme d'établissement externe			septembre 2025
ECOSCPO / JURISPO			
CEPI			
Double diplôme et mutualisation entrants			

Sciences Po Lyon - Service Scolarité et mobilité internationale - 14 avenue Berthelot - 69365 LYON Cedex 07
www.sciencespo-lyon.fr

INFORMATIONS CONCERNANT LES BOURSES DU CROUS

- La demande de bourse se fait sur **https://www.crous-lyon.fr/** dès mars avant l'inscription administrative.
- Si vous avez fait une demande de bourse dans une autre académie, notre service fera une demande de rapatriement de dossier pour valider votre dossier au Crous de Lyon. Dans ce cas les délais de validation sont prolongés de plusieurs jours.
- Les étudiants en apprentissage ou en contrat de professionnalisation ne peuvent pas être boursiers.
- Les étudiants avec une bourse du Crous validée par un autre établissement doivent transmettre leur notification définitive (ex : double cursus).
- En cas de notification de bourse tardive, vous pouvez demander un remboursement de vos droits d'inscription à **inscriptions@sciencespo-lyon.fr**
- Pour toute question sur votre dossier, le Crous de Lyon propose des rendez-vous téléphoniques sur **https://mesrdv.lescrous.fr/fr**.
- En cas de difficultés (personnelle, administrative, financière, ...) vous pouvez contacter le service social à **ssocial@crous-lyon.fr**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- En cas de problème contactez-nous à **inscriptions@sciencespo-lyon.fr**
- Une FAQ est disponible sur **ce lien** pour répondre à vos autres questions.
- Vous trouverez sur notre **Calendrier universitaire** les dates importantes à retenir.
- Les cartes étudiantes sont remises aux nouveaux étudiants lors des réunions de rentrée.
- Les étudiants en réinscription gardent la même carte, un sticker 25-26 vous sera distribué par la scolarité en début d'année.

IL EST IMPERATIF DE FINALISER VOTRE INSCRIPTION POUR AVOIR ACCES A VOTRE COMPTE INFORMATIQUE, VOTRE EMPLOI DU TEMPS, VOTRE CARTE ETUDIANTE OU STICKER ET AVOIR ACCES A LA PLATEFORME DE COURS EN LIGNE.

Sciences Po Lyon - Service Scolarité et mobilité internationale - 14 avenue Berthelot - 69365 LYON Cedex 07
www.sciencespo-lyon.fr